

SAINT BRICE

SAINT BRICE
42 RUE PIERRE MAITRE 51100 REI
03.26.02.57.58

Bon No: 004421179		1ere Gachée: 08:13 (1) Quantité: 5.00 m3		Date: 22/09/2026 référence commande(2):		reap170926162910		Zone: TRANSPORT TOI									
client: 411954 chantier: 195402		SOLS GRAND EST REIMS		RUE PIERRE ADT 54700 RUE PIERRE MAITRE 06.04.46.50.56 51100 Reims		Véhicule: P98 PUMI ISP P98 PUMI ISP		CONSEILS DE SECURITE: XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures 									
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale				ATTENTE 00:00		température: vitesse du vent: validité:					
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure CL 0,40		consistance(7)		Dmax					
RJB353A350ESCH		BPS				XF2				S3		20					
ciment(type et classe) CEM2 A-S 42.5 N CE PM NF						Additions(type)		dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4) C35/45							
appellation commerciale C35/45 XF2 S3 Dm20 CEM2 350																	
Propriétés particulières spécifiées																	
SERVICES						ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE							
BARBOTINE CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE PUMI 2H M3 PUMI						FIBRES SYNTHETIQUES EA ISOSPHERE 5140 SPHRE 7200				NOM: signature du client:							
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:														signature:			

(1) Sauf dispositions particulières,le béton doit être mis en oeuvre,au plus tard,2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression,non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent,si spécifié par le client pour les BPS;dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN:Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201;BCPE:Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1